

**COMMUNE D'IXELLES**

*Madame Nathalie Gilson*

*Echevine de l'Urbanisme*

Chaussée d'Ixelles, 168

B – 1050 BRUXELLES

V/réf. : 7B/PU/VGA/FF/6953  
N/réf. : AVL/KD/XL-2.485/s.546  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : IXELLES. Avenue Brugmann, 193. Changement d'affectation et transformation d'un immeuble en 4 logements. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.  
(Correspondant : Mme V. Garcia.)

En réponse à votre lettre du 6 novembre 2013, en référence, reçue le 13 novembre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 4 décembre 2013.

La demande vise un bien d'avant 1932 qui se situe dans la zone de protection des maisons Art nouveau, sises avenue Brugmann 176 et 178, classées comme ensemble.

La demande vise la réaffectation de l'immeuble (actuellement occupé par le lycée Molière) en quatre logements. Les travaux prévoient notamment la transformation intérieure, l'extension en toiture arrière et l'aménagement de terrasses en façade arrière.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur les maisons Art nouveau. La CRMS déconseille toutefois l'ajout d'un second niveau de velux dans le versant avant de la toiture. La mezzanine du 3<sup>e</sup> étage pourrait aisément être éclairée par le velux de la toiture arrière. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A . VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme O. Goossens (+ par mail Mmes O. Goossens, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Th. Wauters, Ph. Piéreuse, H. Lelièvre) ;  
- A.A.T.L. – D.U. : Mme V. Henry.